

Capacité de Médecine tropicale

Université de Bordeaux2 - Centre René Labusquière

STAGES

Le contrat pédagogique prévoit une formation pratique d'au moins 120 heures réalisées au cours de 6 semaines (20 heures par semaine) aménageables par demi-journées dans des services agréés

Le parcours pédagogique relatif à la réalisation des stages est soumis au préalable à l'accord du responsable pédagogique.

L'adressant doit préciser son projet par mél au secrétariat du Centre René Labusquière pour l'obtention de cet accord. Le parcours type est décliné selon les termes suivants :

6 semaines à raison de 5 demi-journées par semaine dans des services agréés :

- **3 semaines (60 heures minimum) dans un ou plusieurs service(s) clinique(s) avec activité de soins**
- **2 semaines (40 heures minimum) dans une structure de prévention**
- **1 semaine (20 heures minimum) dans un service ou un laboratoire de biologie**

Le temps attendu par rubrique peut être partagé entre plusieurs lieux de stage. La formation dispensée au cours des stages concerne la participation à une activité de consultation, d'hospitalisation, de terrain en centre de santé, voire de recherche clinique ou épidémiologique. Un parcours avec mobilité et stage d'insertion en milieu tropical est encouragé et privilégié. Il est obligatoirement accompagné des mesures spécifiques de convention universitaire.

Aspects réglementaires

La convention à laquelle est soumise la réalisation de chaque stage doit être contractualisée avant le début du stage en question.

L'adressant doit justifier auprès de l'établissement d'accueil d'une assurance professionnelle - responsabilité civile couvrant les éventuels dommages causés ou subits à l'occasion de ses stages, ainsi qu'un certificat attestant la mise à jour des vaccinations (en général, Diphtérie - Tétanos - Polio).

La convention de stage (trois exemplaires par stage), préalablement signée par l'adressant et l'établissement d'accueil, est transmise au secrétariat du Centre René Labusquière pour signature de son Directeur, puis du Président de l'Université de Bordeaux2.

Validation des stages

Une note d'évaluation du stage par le chef de service ou le maître de stage est réalisée à son issue.

La validation du stage est prononcée sur l'assiduité et l'avis favorable du maître de stage, pour ampliation par le responsable pédagogique.